

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

01/12/2023

Date d'affichage

07/12/2023

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 06 décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, LANDAIS Fabienne, JALLU Yann

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, LANDAIS Fabienne, donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 02-12-2023 – Vente de délaissés communaux – La Brosse

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, les délibérations du 08 septembre 2021 émettant un avis favorable à l'aliénation de portions de chemin municipaux d'une superficie totale d'environ 2 320m², sous réserve de l'avis favorable du commissaire enquêteur.

Monsieur le Maire rappelle le rapport du commissaire enquêteur en précisant que les propriétaires bornant ont été informés du projet de vente et qu'il leur a été demandé de se manifester.

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur, saisi sur ce dossier, en date du 29 septembre 2022 ;

Vu les promesses d'acquisition faites par madame Christine Gautier et monsieur Dominique Gouablin en date du 13 novembre 2023, portant sur les parcelles C2296 d'une contenance de 503m² et C2298 d'une contenance de 1051m², issues du plan de division daté du 09 mai 2023, ayant fait l'objet de l'enquête publique susmentionnée,

Vu la promesse d'acquisition faite par monsieur Régis Martin en date du 20 avril 2023, portant sur les parcelles C2297 d'une contenance de 585m², issue du plan de division daté du 09 mai 2023, ayant fait l'objet de l'enquête publique susmentionnée

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité

Prend acte du rapport du commissaire enquêteur

Décide de vendre, au profit de madame Christine Gautier et monsieur Dominique Gouablin les parcelles mentionnées au plan de division établi le 09 mai 2023 sous les références C2296 et C2298 d'une contenance totale de 1 554m² au prix de 1.5€/m² soit une somme totale de 2 331€ net vendeur

Décide de vendre, au profit de monsieur Régis Martin la parcelle mentionnée au plan de division établi le 09 mai 2023 sous la référence C2297 d'une contenance de 585m² au prix de 1.5€/m² soit une somme totale de 877.50€ net vendeur

Précise que les ventes sont conditionnées à la signature des actes notariés et au paiement des prix de vente susmentionnés

Précise que les frais de notaires seront à la charge des acquéreurs, chacun en ce qui concerne leur acquisition

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

